



FACE AU DÉFI MONDIAL

Deuxième en Europe et cinquième dans le monde. Face à une concurrence internationale de plus en plus vive, l'industrie chimique française entend conserver la position de premier plan qu'elle occupe traditionnellement. Pour l'aider à atteindre cet objectif, le gouvernement vient de mettre en place un conseil stratégique chargé de tracer les perspectives d'avenir de cette profession.

Industries présente ici l'inventaire des nombreuses propositions qui devraient permettre à l'ensemble de la filière de connaître un nouvel essor au cours des années à venir.

Dossier réalisé par Didier Willot.

Un nouvel essor pour l'industrie chimique

Pour affronter une concurrence internationale de plus en plus vive, l'industrie chimique française est bien décidée à accomplir un certain nombre de mutations importantes. Elle le fera notamment avec l'appui des services du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

Près de 100 milliards d'euros de chiffre d'affaires l'an dernier, plus de 240 000 emplois directs et certainement le double si l'on y ajoute les emplois induits : l'industrie chimique constitue traditionnellement l'un des points forts de l'économie française. Héritière des travaux de recherche initiés par des savants aussi célèbres que Lavoisier, Berthelot ou Pasteur, elle occupe aujourd'hui le deuxième rang en Europe et le cinquième dans le monde. Une position de premier plan que le gouvernement tient tout naturellement à préserver face à une concurrence internationale de plus en plus vive. Tel est le sens de l'installation officielle à Bercy le 24 novembre dernier par François Loos, ministre délégué à l'Industrie, du Conseil stratégique de l'industrie chimique. Composée d'une trentaine de membres représentatifs de l'ensemble de la branche et des industries clientes (la pharmacie, les cosmétiques, la plasturgie...) ainsi que des différentes administrations concernées et présidée par le ministre en charge de l'Industrie, cette instance est chargée de tra-

Les chiffres clés du secteur

Traditionnellement, on distingue dans l'industrie chimique trois sous-secteurs :

- la chimie de base qui produit des matières premières entrant dans la composition d'autres produits utilisés dans l'automobile, le textile ou le bâtiment ;
- la chimie fine qui fabrique essentiellement des produits finis destinés au grand public, comme les médicaments et les cosmétiques ;
- la pétrochimie qui assure la production des matières plastiques.

En France, ces trois branches d'activité comptent au total près de 1 200 entreprises de plus de 20 salariés. Elles ont représenté en 2004 un chiffre d'affaires global de 93,7 milliards d'euros dont 55,1 milliards à l'exportation.

Deuxième secteur industriel français derrière l'automobile, la chimie est ainsi notre premier secteur exportateur. Dans ce domaine, la balance commerciale française est structurellement bénéficiaire : plus de 11 milliards d'euros d'excédent l'an dernier.

cer les perspectives de développement des industries chimiques pour les dix années à venir. « *La recherche et l'innovation*, a indiqué ce jour-là François Loos, *seront les axes clés de ses travaux. Elle sera en effet chargée d'anticiper les évolutions et de s'y préparer afin d'améliorer la compétitivité de l'industrie chimique française tout en veillant au respect des exigences environnementales indispensables.* »

Tout commence en septembre 2004, lorsque le gouvernement demande à Daniel Garrigue, député de la Dordogne, de conduire un groupe de travail sur l'avenir de notre industrie chimique à l'horizon 2015. La raison ? Si la chimie française reste forte, plusieurs indicateurs apparaissent préoccupants. En effet, on constate alors une certaine stagnation des efforts en



En présence de Daniel Garrigue (en haut à gauche), François Loos a installé, le 24 novembre dernier à Bercy, le Conseil stratégique de l'industrie chimique.





recherche et développement qui restent inférieurs d'un ou deux points à ceux qui sont consentis dans la plupart des grands pays industriels. Autre problème : les investissements en capacité de production accusent une baisse notable depuis le début de la décennie. Conséquence : le nombre des emplois tend à diminuer dans l'ensemble du secteur.

Gestion des compétences et compétitivité des entreprises

Comment réagir ? Présentés pour la première fois le 23 mai dernier, devant plus de 200 industriels, lors d'une session des Entretiens de l'industrie qui se tiennent régulièrement à Bercy, les travaux des cinq sous-groupes mis en place par la mission Garrigue ont fait l'objet d'un rapport détaillé qui a été remis officiellement au gouvernement dans les premiers jours du mois de juillet. Outre l'institution du Conseil stratégique, mis en place récemment, il contient une trentaine de propositions concrètes destinées à renforcer l'ensemble de la filière chimique dans notre pays au cours des dix années à venir. Principaux thèmes évoqués : la compétitivité des entreprises françaises, l'intensification de la recherche et développement, l'attractivité de la profession, l'évolution de la réglementation et l'image de cette industrie auprès de l'opinion.

Autant de sujets relativement sensibles sur lesquels les services de la Direction générale des entreprises ont déjà beaucoup travaillé au cours des derniers mois. Largement inspirée des conclusions du rapport, une première série de mesures a déjà été prise. Et tout d'abord la création fin juillet d'un consortium des industries électro-intensives (dans lequel on trouve de nombreuses entreprises chimiques) qui devrait lancer bientôt un appel d'offres auprès des producteurs d'électricité pour bénéficier de tarifs plus compétitifs qu'aujourd'hui. Ensuite, le gouvernement a décidé de financer dès 2005 un nombre important de pro-

Le soutien de l'Union des industries chimiques



Dès le lendemain de la première réunion du Conseil stratégique de l'industrie chimique, l'UIC (Union des industries chimiques) publiait un communiqué dans lequel Alain Devic, son président, remerciait tous les acteurs qui vont s'impliquer dans ses travaux. Il soulignait également qu'à l'heure où l'industrie chimique européenne doit relever le défi de la réglementation Reach, il est impératif que toutes les actions prévues par le rapport Garrigue soient mises en œuvre concrètement afin que cette industrie reste performante sur le plan mondial.

jets issus des pôles de compétitivité dédiés au secteur chimique dans notre pays. Enveloppe totale dégagée à cet effet : 5,3 millions d'euros. Enfin, l'Union des industries chimiques a accepté de relayer activement la campagne de revalorisation des métiers de l'industrie conduite par le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie depuis le milieu du mois de

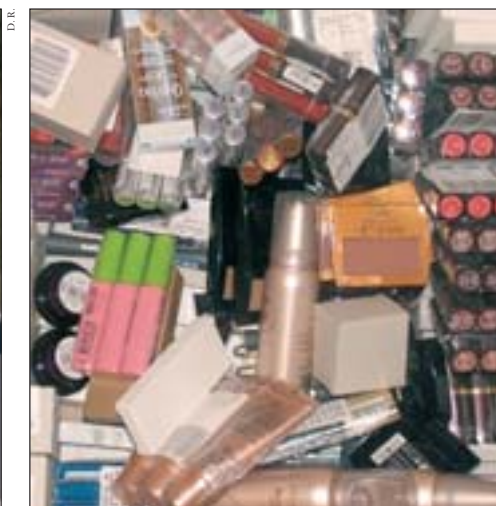
novembre dernier. « *Il est certain*, a confirmé François Loos, en conclusion des 3^{es} Rencontres parlementaires de la chimie qui se sont tenues le 6 octobre dernier à l'Assemblée nationale, *que l'industrie chimique française est actuellement à un tournant de son histoire et que le temps est maintenant venu d'agir.* »

Aujourd'hui, c'est donc au Conseil stratégique qu'il revient de coordonner la réflexion des

Le rapport Garrigue contient une trentaine de mesures destinées à dynamiser l'industrie chimique en France.

entreprises, des syndicats et de l'administration sur le sujet. Pour cela, elle dispose d'une feuille de route précise qui lui a été rappelée le jour de son entrée en fonction : élaborer des programmes innovants éligibles aux financements de l'Agence pour l'innovation industrielle ou aux crédits européens de recherche. Autres pistes de réflexion : la gestion des compétences, en matière de toxicologie notamment, suite à l'adoption récente à Bruxelles du règlement communautaire Reach, et les perspectives d'embauche dans la profession à l'horizon 2010.

Un dossier sans aucun doute difficile. Pour les responsables de l'industrie chimique française, il s'agit en effet, dans un contexte réglementaire en pleine évolution de conjuguer compétitivité, sûreté, sécurité et respect de l'environnement. « *C'est alors le rôle de l'Etat et, plus spécialement des services du ministère de l'Industrie, a conclu François Loos devant le Conseil stratégique, d'accompagner les mutations de cette filière en l'aidant à rester une industrie majeure en France et en Europe.* »



Améliorer la compétitivité

Afin de préserver la compétitivité internationale de la chimie française, le gouvernement travaille à la réduction du coût des approvisionnements en énergie et matières premières pour l'ensemble des entreprises de la filière.

Solidement implantée sur le territoire français où elle compte déjà quatre sites de production et un centre de recherche occupant au total plus de 1 100 salariés, la grande firme multinationale pharmaceutique d'origine américaine Rohm and Haas vient encore une fois de choisir la France pour installer une nouvelle unité de production, un atelier de résines chimiques

Plateformes et parcs chimiques

Outre la taille du marché (c'est-à-dire l'importance des industries aval clientes comme la plasturgie, l'automobile ou la pharmacie) et la qualité des infrastructures, la disponibilité foncière constitue sans aucun doute l'un des atouts maîtres de la France au regard des investisseurs de l'industrie chimique. Non seulement il existe dans notre pays nombre de zones entièrement dédiées à ce secteur d'activité mais aussi l'État encourage régulièrement les collectivités locales à conduire une véritable politique d'offre en la matière avec le développement des plateformes chimiques existantes ou la création de nouveaux parcs chimiques apportant des conditions favorables aux industriels. Pour certains types d'investissements, une localisation en bord de mer peut constituer un atout décisif.

destinées au traitement de l'eau industrielle et domestique. Localisation : Chauny dans le département de l'Aisne. « Pour une entreprise comme la vôtre qui est présente en France depuis plus d'un demi-siècle, a indiqué François Loos, ministre délégué à l'Industrie, le 9 novembre dernier, à l'occasion de l'inauguration du site, cet investissement témoigne de l'attractivité de notre pays pour les investisseurs étrangers. » Un atout sans aucun doute primordial pour permettre à la France de conserver une industrie chimique de rang mondial.

Comment le préserver ? Le rapport de Daniel Garrigue sur l'avenir de l'industrie chimique en France à l'horizon 2015, remis au gouvernement en mai 2005, propose nombre de pistes de réflexion intéressantes. Elles concernent essentiellement les problèmes liés au coût de l'énergie et des matières premières dans ce secteur d'activité. « Dans l'état actuel de leurs processus de production, peut-on lire dans le rapport, les industries chimiques sont sans aucun doute le premier secteur industriel consommateur d'énergie en France. »

D'où l'idée de la création d'un consortium d'industriels dits électro-intensifs (plus de la moitié d'entre eux appartiennent au secteur de la chimie) qui pourrait négocier avec les producteurs d'électricité des contrats de long terme à tarif privilégié. Lancée par Thierry Breton et par François Loos, elle a donné lieu à une table ronde qui s'est réunie à Bercy le 20 juillet dernier au cours de laquelle un accord de principe a été trouvé : en contrepartie d'une participation financière aux investissements réalisés par les producteurs d'électricité, un certain nombre de sites chimiques pourront bénéficier de tarifs inférieurs à ceux qui sont actuellement pratiqués. Les modalités pratiques de l'accord devraient être connues prochainement.

Dans la même logique, le gouvernement souhaite assurer aux industriels du secteur un approvisionnement sûr et compétitif pour toutes les matières premières indispensables à la fabrication de leurs produits. Le gaz naturel pour la filière des engrais par



SNCF



ROHM AND HAAS



P. VEDERES/STICOM

Preuve de l'attractivité du territoire français : la firme multinationale Rohm and Haas vient de choisir le site de Chauny (ci-contre) pour installer sa nouvelle usine de production.

ité de la filière chimique

exemple et les produits pétroliers pour toute l'activité pétrochimique. Solutions envisagées : la négociation de contrats d'approvisionnement à long terme avec les grands pays étrangers producteurs mais aussi la création d'unités nouvelles de stockage dans les ports méthaniers du pays et le développement du réseau actuel des gazoducs en Europe. Ainsi, par exemple, l'industrie française de l'ammoniac, qui est actuellement confrontée à une concurrence très vive de la Russie, pourrait bénéficier de conditions d'approvisionnement beaucoup plus favorables qu'aujourd'hui. Autre élément important dans le prix de revient des produits chimiques : le coût des opérations de transport qui représente, compte tenu de la relative dispersion des sites chimiques dans notre pays, en moyenne 8 % du chiffre d'affaires global du secteur. Comment le réduire ? Deux propositions contenues dans le rapport Garrigue seront examinées prochainement : le renforcement de la concurrence sur le marché du transport ferroviaire et l'autorisation de circulation sur le réseau routier des véhicules assurant un transport en charge de 44 tonnes (au lieu de 40 actuellement) comme dans la plupart des pays européens.

La création de véritables filières stratégiques

« Au-delà de ces mesures destinées à réduire le coût de production dans l'ensemble de l'industrie chimique, explique Gérard Mathieu, sous-directeur en charge de ce dossier à Bercy, il est indispensable d'encourager la création de véritables filières stratégiques chimiques dans le pays. » Présente également dans le rapport Garrigue, cette idée s'inspire largement de l'exemple japonais. Il s'agirait de favoriser la mise en place de « chaînes de valeur » rassemblant toutes les entreprises amont et aval d'une même branche d'activité. Leur vocation : la mutualisation de leurs moyens au service de la qualité des produits offerts sur le marché. Une idée d'autant plus pertinente que les produc-

tions de l'industrie chimique se retrouvent dans une multitude de produits de consommation courante. Un exemple : parmi les nombreuses résines produites dans le nouvel atelier de l'entreprise Rohm and Haas de Chauny, on trouve en effet des tablettes de chewing-gum à la nicotine dont la fonction est d'aider leurs consommateurs à arrêter de fumer. On pourrait également citer les contributions de Rhodia pour le pneu « vert » de Michelin ou encore celle de la toute chimie française pour les médicaments. « Dans l'industrie chimique, a ainsi conclu François Loos, derrière des concepts scientifiques réels, se profilent le plus souvent des applications profitant au consommateur dans le domaine de la santé notamment. » Un argument supplémentaire en faveur du maintien sur notre territoire d'une industrie chimique puissante de rang mondial. ■

Les pôles de compétitivité

Conséquence logique du rôle leader de la chimie dans l'ensemble de l'industrie nationale : cette filière est aujourd'hui largement représentée dans la liste des pôles de compétitivité qui ont été labellisés par le gouvernement en juillet dernier. On trouve tout d'abord un pôle à vocation mondiale entièrement dédié à ce secteur : Chimie-environnement dans la région lyonnaise. Mais on compte également sur l'ensemble du territoire trois pôles de compétitivité incluant une forte composante chimique. C'est le cas d'Industries et agroressources, en Champagne-Ardenne et en Picardie, qui travaille sur les utilisations non alimentaires des produits agricoles. C'est également le cas de deux pôles interrégionaux : Plasturgie Rhône-Alpes Sud Jura pour les matières plastiques et Techtera-Uptex. Initialement distincts en Rhône-Alpes et dans le Nord-Pas-de-Calais, ces deux pôles ont été regroupés lors du dernier CIACT (Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires) pour favoriser le développement des textiles techniques en France (voir *Industries* numéro 107, septembre 2005).

L'impératif recherche

Pour conserver son avance technologique, l'industrie chimique française est décidée à investir dans la recherche concernant aussi bien la chimie traditionnelle que la chimie verte, celle de l'avenir.

En finançant dès cette année nombre de projets de recherche issus des pôles de compétitivité incluant des entreprises du secteur de la chimie, le gouvernement contribue activement au renforcement de la compétitivité internationale de cette industrie. « *Seul un investissement considérable en recherche et développement*, confirme Bernard Meunier, président du Centre national de la recherche scientifique et membre du Conseil stratégique de la chimie, *permettra à la chimie française de résister à la pression mondiale.* » Deux domaines seront ainsi privilégiés à l'occasion de l'appel à projets qui vient d'être lancé au titre des financements de l'année à venir : les technologies dans lesquelles la France dispose déjà d'une certaine avance, d'une part (la R&D représente déjà plus de 3 % du chiffre d'affaires hors pharmacie de la chimie française), et celles qui peuvent déboucher sur de réelles innovations, d'autre part.

Dans la première catégorie, on trouve un certain nombre de points forts de la chimie française internationalement reconnus et qu'il est indispensable d'encourager. La chimie supramoléculaire tout d'abord dont les applications sont orientées essentiellement vers les sciences du vivant. Le génie des procédés et la catalyse ensuite qui permettent à la France de disposer d'une industrie pharmaceutique performante. Et, enfin, dans la chimie des matériaux, les polymères,

le verre et le béton, trois branches d'activité dans lesquelles les groupes français occupent actuellement des positions de premier plan dans le monde.

Quant au second volet, il concerne ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui la chimie verte ou la chimie durable. Apparu au début de la décennie 1990, ce concept (il a alors été unanimement accepté par les Nations Unies) vise la production et l'utilisation de produits chimiques tendant à réduire, voire à élimi-



La recherche représente déjà plus de 3 % du chiffre d'affaires de la chimie.

ner, la commercialisation de substances dangereuses pour la santé et l'environnement. Une définition qui devrait conduire la Commission européenne à introduire une plateforme de ce type dans le cadre du 7^e PCRD (Programme cadre de recherche et développement technologique) qui sera lancé l'an prochain. Elle intéresse un certain nombre de domaines relativement nouveaux dont trois – la catalyse, les biotechnologies industrielles et la chimie analytique – semblent actuellement plutôt explorés par les industriels allemands ou néerlandais. La France n'est, toutefois, pas en retrait en la matière.

Plusieurs de ses pôles de compétitivité travaillent au développement d'un domaine aujourd'hui en pointe, celui des nanotechnologies et des nanomatériaux. Au-delà de l'électronique où elles jouent un rôle considérable, ces deux pistes de recherche concernent également l'industrie chimique. Un exemple : la création à terme de matériaux nouveaux qui disposent de propriétés optiques, magnétiques ou électriques originales et performantes. ■

Yves Chauvin, prix Nobel de chimie 2005



Retraité de l'IFP (Institut français du pétrole) et chercheur à l'École supérieure de chimie industrielle CPE Lyon, dont il est diplômé, Yves Chauvin a reçu début octobre le prix Nobel de chimie 2005. Auteur de nombreuses publications et titulaire de 117 brevets, il a permis par ses travaux des avancées scientifiques majeures et des réalisations industrielles multiples. Entré à l'IFP en 1960, Yves Chauvin a découvert,

en 1971, le mécanisme de la méthathèse qui a connu un important développement dans l'industrie des polymères, l'industrie pharmaceutique et l'agrochimie.

Par la suite, il a également mis au point un certain nombre de procédés destinés à la fabrication du polyéthylène basse densité. De nombreuses unités industrielles fonctionnent selon cette méthode, aux États-Unis notamment.

Un nouveau dispositif de formation

Afin d'attirer davantage de diplômés de haut niveau vers l'industrie chimique, le gouvernement a décidé de revoir les dispositifs de formation, initiale et continue, actuellement en vigueur pour l'ensemble de la filière.

Secteur économique en mutation, l'industrie chimique qui compte actuellement encore plus de 240 000 salariés en France perd régulièrement chaque année des emplois : - 25 000 depuis dix ans. Contrastée selon les métiers, cette tendance à la réduction globale des effectifs devrait, selon les experts, se poursuivre au cours des prochaines années. Autre chiffre significatif : près de 30 % de la population du secteur est âgée de plus de 50 ans. C'est donc pour tenter de gérer au mieux cette équation démographique que le Conseil stratégique de l'industrie chimique a pris la décision lors de sa première réunion de travail, le 24 novembre dernier, de procéder à la mise en place d'un observatoire prospectif des métiers et des qualifications pour l'ensemble de la profession. Elaboré en commun par les partenaires sociaux avec l'appui méthodologique des services du ministère de l'Emploi, il doit constituer à terme un outil permettant d'évaluer précisément les besoins en matière d'emplois et de compétences de l'ensemble de la profession à l'horizon d'une dizaine d'années. « *Il s'agit, précise Jo-Michel Dahan, chef du bureau Chimie à la Direction générale des entreprises, d'un instrument opérationnel permettant de repérer les nouveaux gisements d'emplois et de moderniser l'ensemble de la branche.* »

Car la quasi-totalité des analyses réalisées dans les



Le rapport Garrigue préconise une réforme importante de la formation initiale et continue aux métiers de la chimie.

Etats membres de l'Union européenne convergent : il existe actuellement de réelles difficultés de recrutement dans certains métiers de la chimie. On cite habituellement la maintenance et les études pour les activités liées au cœur de métier de la chimie mais aussi le secteur des achats ou l'expertise toxicologique ou écotoxicologique pour les filières connexes. Comment remédier à cette situation ? Une évolution importante de la formation initiale réservée aux futurs cadres de l'industrie chimique est envisagée. Plusieurs idées sont actuellement à l'étude : le développement de l'apprentissage à tous les niveaux, l'organisation régulière de colloques régionaux réunissant des représentants de l'Education nationale et de l'industrie chimique ainsi qu'une participation accrue des professionnels aux activités d'enseignement des écoles spécialisées. Dans la même optique, il est prévu de consacrer davantage de moyens à la formation continue de l'ensemble des salariés du secteur même si, avec une dépense globale supérieure à 4 % de la masse salariale, l'industrie chimique occupe déjà une position de premier plan en la matière. Autant de dispositions qui sont déjà contenues dans un accord interprofessionnel signé le 8 novembre 2004. Avec l'observatoire des métiers qui vient de lancer ses premiers travaux, il devrait permettre aux partenaires sociaux de conduire un dialogue fructueux sur l'évolution des métiers et de l'emploi dans l'ensemble du secteur de la chimie. ■

Des métiers plus attractifs

Afin de rendre les métiers de la chimie plus attractifs et d'y faire venir les meilleurs étudiants, le rapport du groupe de réflexion qui a travaillé sur l'avenir de la chimie à l'horizon 2015 prévoit une série d'actions au caractère pédagogique très marqué :

- introduire des sessions d'initiation à la chimie moderne dans l'enseignement primaire et secondaire,
- mettre en place des outils pédagogiques destinés à animer ce type de sessions,
- revoir les classifications des postes de travail et les rémunérations correspondantes,
- offrir de nouvelles perspectives de déroulement de carrière,
- placer l'emploi au centre du dispositif Formation recherche innovation.

Faire face à la réglementation

Afin de permettre aux entreprises de mieux connaître la réglementation applicable à l'industrie chimique, une base de données spécialisée sera mise en ligne au cours de l'automne 2006.

Environ 600 textes communautaires et plusieurs milliers de textes nationaux : la réglementation applicable à l'industrie chimique est particulièrement abondante. Comment aider les responsables d'entreprises concernés, et notamment les dirigeants des PME, à la connaître ? Première décision du Conseil stratégique de l'industrie chimique : au cours de l'automne 2006, une base de données complète sur le sujet sera mise en ligne. Elaborée avec le soutien financier du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et en collaboration étroite avec les professionnels, elle vise à favoriser une prise en compte plus simple et plus efficace par les chefs d'entreprise des obligations qui pèsent aujourd'hui sur l'ensemble de la profession.

Mais pour l'avenir ? « *La réglementation ne doit pas devenir un frein au développement économique*, affirme Daniel Garrigue, député de la Dordogne chargé du rapport sur l'avenir de l'industrie chimique, *ni un outil de distorsion de concurrence.* » D'où le souhait du groupe de réflexion d'introduire dans ce domaine un principe de proportionnalité entre les règles en vigueur et les effets recherchés. C'est ainsi que les industriels de la chimie demandent à être associés aux réflexions conduites par les pouvoirs publics dans le domaine de l'écofiscalité, en général, et dans celui de la réforme de la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) – actuellement envisagée –, en particulier.

Le problème est d'autant plus sensible que l'image de l'industrie chimique dans l'opinion est particuliè-

Le règlement Reach

Après avoir été discuté à Bruxelles en décembre, le règlement européen Reach (Enregistrement, évaluation, autorisation de substances chimiques) a pour ambition de combler le déficit de connaissance des risques environnementaux et sanitaires qui peuvent résulter de la production et de l'utilisation des substances chimiques. Elle vise également à harmoniser les dispositions applicables en la matière dans les Etats membres de l'Union européenne. L'ampleur du projet est vaste. Il prévoit en effet de recueillir à terme des informations concernant la toxicité et la dangerosité de toutes les substances chimiques dont la production est supérieure à une tonne par an sur le territoire communautaire. Soit environ 30 000 produits différents. Les entreprises productrices ou importatrices disposeront alors d'un délai de onze ans pour procéder à l'enregistrement officiel des différentes substances qu'elles commercialisent. Basée à Helsinki, une agence européenne chargée de piloter l'ensemble du processus sera mise en place. Lors des dernières réunions européennes, François Loos a souhaité qu'elle dispose de pouvoirs relativement importants.

rement contrastée. Même si, pour nombre de nos concitoyens, l'industrie chimique reste synonyme de progrès grâce notamment à l'efficacité des médicaments, il est indéniable qu'elle se heurte depuis une bonne vingtaine d'années maintenant à une forte attente de la population sur des thèmes comme la sécurité des installations industrielles ou la protection de l'environnement. C'est donc pour tenter de surmonter cette difficulté que le rapport Garrigue met en avant deux idées forces. La première consisterait à réaliser systématiquement des études d'impact lors de l'élaboration de toute réglementation relative à ce secteur d'activité. Elles porteraient aussi bien sur les coûts engendrés par la prescription envisagée que sur les bénéfices environnementaux correspondants. En outre, après un délai suffisant d'application des textes, un premier bilan devrait être systématiquement tiré.

Quant à la seconde, elle vise à assurer sur l'ensemble du territoire une unité de doctrine d'application des textes relatifs à la maîtrise des risques. A cette fin, une déclinaison cohérente sur le terrain des textes

en vigueur par les services déconcentrés de l'Etat dans les régions est souhaitée. Cette proposition a déjà reçu l'aval des services du ministère de l'Ecologie et du Développement durable qui vient de fixer des objectifs répondant à cette attente aux équipes des Drire. ■

Le gouvernement reste attentif à l'élaboration d'une réglementation proportionnelle au niveau des risques encourus.



G. DONATI/SIRCOM



SOLWAY



G. DONATI/SIRCOM

Retrouver une nouvelle attractivité

Afin d'améliorer l'image de la profession auprès de l'opinion, l'Union des industries chimiques envisage de conduire différentes actions de communication auprès du grand public et des leaders d'opinion.

Conjugué à la désaffection des étudiants pour les filières scientifiques, le désintérêt suscité par la plupart des métiers industriels constitue pour la filière chimique un réel sujet de préoccupation. D'où l'idée de la profession de lancer, avec le soutien des pouvoirs publics, un certain nombre d'actions de communication visant à changer l'image de la chimie dans notre pays. Complémentaire de la nouvelle action en faveur des métiers de l'industrie lancée par François Loos, ministre délégué à l'Industrie, le 14 novembre dernier, elle vise à reconquérir l'ensemble de l'opinion publique dans son ensemble. Deux cibles distinctes sont plus spécialement visées à cet effet : le grand public et les élus locaux.

Nouveauté importante pour une profession qui avait toujours inscrit ses actions de communication dans un contexte B to B (*business to business*) en s'adressant prioritairement à ses entreprises clientes : l'UIC (Union des industries chimiques) est en train d'élaborer un plan de communication en direction du grand public. Son objectif : montrer que l'industrie chimique s'efforce de prendre en compte, dans la mise en œuvre de ses processus de production, un certain nombre d'enjeux majeurs de notre société, en matière de lutte contre la pollution ou de qualité de la vie par exemple. La profession envisage, à cette fin, de mobiliser des moyens financiers relativement importants. Une campagne sur les chaînes de télévision mettant en évidence le rôle important de la chimie dans l'activité industrielle de notre pays est à l'étude. Autre

idée : promouvoir les possibilités d'emploi et de carrières offertes par un secteur d'activité qui reste l'un des plus dynamiques de notre pays.

Après le grand public, les élus et l'administration. Au-delà des colloques spécifiques type Rencontres par-

lementaires de la chimie (dont la 3^e édition s'est tenue le 6 octobre dernier à l'Assemblée nationale), l'UIC souhaite organiser des réunions en petits groupes au cours desquelles elle aborderait des sujets plus spécifiques permettant d'expliquer de manière plus précise à ses interlocuteurs le rôle et la fonction de l'industrie chimique. Des stages en entreprise d'une ou deux journées ainsi que des visites de sites industriels ou de centres de recherche pourraient également

être prévus, à cette occasion, pour certains leaders d'opinion.

Des visites d'entreprises font partie des actions destinées à améliorer l'image de l'industrie chimique auprès de l'opinion.

En communiquant en direction du grand public et des élus, l'industrie chimique sera sans aucun doute davantage en mesure d'améliorer son image auprès de l'opinion et de répondre aux inquiétudes que peuvent susciter aussi bien ses processus de production que les produits qu'elle commercialise. ■



G. DONATI/SIRCOM

Innover pour l'environnement

Afin de valoriser l'industrie chimique et ses réalisations auprès de l'opinion publique, le ministre délégué à l'Industrie a décidé de créer, en liaison avec la Fédération française des chimistes présidée par le professeur Armand Lattes, un prix de la meilleure réalisation innovante de la chimie pour l'environnement. En se démarquant des prix actuels qui sont plutôt tournés vers la recherche fondamentale, cette nouvelle distinction aurait pour objectif de valoriser une innovation à caractère industriel destinée au consommateur final. Un jury devrait être mis en place au début de l'année 2006 pour une remise de prix au cours de l'été prochain.